

8. La lettre du Dr Louis Lery, chef de service
du Centre de vaccinations internationales de l'Institut
Pasteur, au ministère des Affaires sociales
et de l'Emploi, le 29 septembre 1987

Institut Pasteur de Lyon

77, RUE PASTEUR
69685 LYON CEDEX 2
TEL. (78) 72.85.00 - 72.11.60

CENTRE DE VACCINATIONS
INTERNATIONALES
DOCTEUR LOUIS LERY

Mademoiselle ARTIGES
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI
Sous-Direction des Affaires Scientifiques
et Techniques
1 place Fontenoy

75007 PARIS

Lyons, le 29 septembre 1987

Madame,

Comme vous le savez très vraisemblablement, PASTEUR
VACCINS doit prochainement retirer de la commercialisation, en
FRANCE comme à l'étranger, sa gamme des vaccins IPAV.

Ce retrait du marché paraît particulièrement dommage-
nable et ceci à plusieurs égards. Nous avions, en FRANCE, la
chance de posséder deux types de produits vaccinaux pour l'en-
fance dont les adjuvants étaient différents. Ceci permettait
lors d'incidents vaccinaux certes rares, de pouvoir changer le
type de vaccin pratiqué, donc la nature de l'adjuvant en cause.

Depuis longtemps, il était connu la capacité de
l'hydroxyde d'alumine d'augmenter les titres en IgE totales et
IgE spécifiques des sérums, et un certain nombre de praticiens
avait pris l'habitude de ne pas pratiquer les vaccins sur
hydroxyde d'alumine aux enfants allergiques et parfois désen-
sibilisés, pour éviter toute surcharge en aluminium de ces en-
fants.

Par ailleurs, les publications portant sur les effets
toxiques ou les effets indésirables de l'aluminium et de l'hy-
droxyde d'alumine sont de plus en plus nombreuses, d'année en
année. Cet élément pousse aussi à préférer des produits adju-
vants avec un autre sel minéral comme le calcium, composant
habituel de notre économie générale.

Récemment, en juillet dernier, l'administration
américaine a pris des positions nettes concernant les allergènes
contenant l'hydroxyde d'alumine. Cet ensemble de données
fait que nous nous interrogeons sur l'opportunité d'une décision

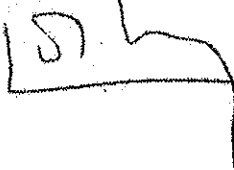
de suppression de cette gamme de produits, seule alternative proposée par tout le monde aux vaccins préparés aux hydroxyde d'alumine.

Je me permets de joindre à ce courrier, les courriers que j'avais adressés, en leur temps, à Monsieur WESER et à Madame LECOMTE, Présidents Directeurs Généraux successifs de PASTEUR VACCINS. J'espère que les interventions qui pourraient venir du Ministère, pourraient permettre à la direction de PASTEUR VACCINS de rapporter une décision dont l'opportunité scientifique et médicale, mais aussi commerciale, ne semble pas être évidente.

Je me permets aussi de joindre des documents traitant des sujets qui nous intéressent particulièrement dans le service des vaccinations de l'Institut Pasteur de Lyon : la vaccine... vigilance. Les travaux faits l'ont été dans le cadre de thèses ou de mémoires. Je serais heureux de connaître votre avis et vos critiques.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information et je vous prie de croire, Madame, à ma profonde gratitude pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et à l'expression de mon profond respect.

Docteur Louis LERVY



Source : Archives du Pr Edgar Relyveld, léguées par sa famille à l'association E3M.

Pendant douze ans, l'Institut Pasteur fabriqua et commercialisa l'IPAD, une gamme de vaccins adjuvés au phosphate de calcium. Mais en 1985, après avoir racheté Pasteur, Mérieux décida de réduire ses coûts en rationalisant les lignes de production des deux laboratoires. Il harmonisa les gammes de vaccins en renonçant au phosphate de calcium utilisé par Pasteur au profit de son adjuvant "maison", l'hydroxyde d'aluminium. Cette décision souleva un tollé chez les chercheurs de l'Institut Pasteur, qui lancèrent l'alerte.